ADANSONIA, ser. 2, 12 (3) : 403-408. 1972.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES CROTON MALGACHES A GRANDES FEUILLES ARGENTÉES

par J. LEANDRI

RÉSUMÉ : Le matériel ancien de ce groupe étant souvent incomplet, l'auteur tente de préciser les caractères des espèces et des variétés.

SUMMARY : The species of this group were based on poor material; the author tries to bring more complete particulars.

Les *Croton* malgaches se divisent en espèces à feuilles tri-quintuplinerves et espèces penninerves. Les secondes ont parfois à la face inférieure de leurs feuilles, outre des poils étoilés, d'autres poils, écailleux, qui lui donnent un aspect brillant.

C'est cet éclat plus ou moins métallique qui devient plus prononcé chez les espèces dont nous nous occupons ici. Ces dernières sont caractérisées aussi par des feuilles de grande taille, des épis ou des grappes de fleurs ordinairement bisexués, longs, dépassant la moitié de la longueur des feuilles. Sur ces dernières, quand elles sont plus âgées, on voit sur la face inférieure, outre le revêtement argenté ou doré, des points dorés ou ferrugineux résultant de la coloration secondaire de quelques-unes des plus grandes écailles.

Ce groupe comprend deux espèces à feuilles alternes, l'une à grappes longues, l'autre à grappes plus courtes. Les autres ont les feuilles opposées à l'état jeune, mais devenant souvent alternes quand les ramilles s'allongent.

Les *Croton* malgaches à grandes feuilles argentées ne forment pas un ensemble homogène. Les deux espèces les mieux connues, les *C. argyrodaphne* et *C. chrysodaphne*, ont des fruits très différents qui ne permettent pas de les considérer comme voisines. Le *C. lepidota* de Maroantsetra semble se rattacher au *C. chrysodaphne*, dont il pourrait n'être qu'une variété à fleurs ♂ doubles et à grappes courtes. Le *C. humblotii* des Comores, le *C. trichotoma* de la forêt littorale orientale, et le *C. vernicosa*, qui est probablement du domaine du Centre, ne semblent proches d'aucun des cinq autres.

Par contre, le *C. argyrodaphne* est certainement voisin du *C. greveana* de l'Ouest, dont les fruits sont très semblables, bien que ses feuilles noircissent facilement sur le sec et ne soient pas toujours couvertes entièrement par les écailles argentées à la face inférieure.

D'autres espèces s'écartent davantage du groupe étudié ici, par leurs feuilles ou bien beaucoup plus petites, ou bien couvertes d'un revêtement entremêlé de poils étoilés à la face inférieure, ou par leur limbe plus nettement ovale.

Croton argyrodaphne H. Baill.

Adansonia, sér, **1, 1** : 146 (1860); Müll. Arg. in DC., Prodr. **15,** 2 : 565 (1868); J. Leand., Ann. Mus. Col. Marseille **5,** 7 : 43 (1939).

Nous préférons choisir comme type le spécimen *Richard 218.* En effet, le spécimen de *Du Petit-Thouars*, cité en première place par Baillon à cause de l'antériorité de sa récolte, diffère un peu du reste du matériel et ne porte pas d'indication précise de provenance.

Divers spécimens incomplets indiquent que cette espèce doit se rencontrer dans le Nord, le Nord-Ouest et l'Est de Madagascar.

Var. **boinensis** J. Leand., *var. nov.*

Folia typo minora, ad basin leviter latiora, acumine multo minus tenui; nervis secundarlis 25-30 jugis; margine levissime revoluta; petiolo fere 1/3 laminae longo (3-5 cm × 2-3 mm, lamina 14-18 × 5-6 cm).

Type : *L. P. Schmitt 515*, Ampalony (Majunga), 9-VIII-1971 (holo-, P). Nom vernaculaire : Lazalaza be.

Autre spécimen : *L. P. Schmitt 593*, Ankarafantsika, 24-VIII-1971. Vernaculaire : Lazalaza.

Cette variété diffère de la var. *occidentalis* J. Leand. (Ann. Mus. Col. Marseille 5, 7 : 44 (1939)), qui se rencontre au Cap Saint-André et plus au Sud, par son limbe plus long et proportionnellement moins large.

Var. **orientalis** J. Leand., *var. nov.*

A typo differt foliis ad basin laminae cuneatis, acumine multo minus tenui. Nervi secundarii 18-20 jugi; margo subrevoluta; pet olus 3,5-4 cm longus; lamina 15-20 × ± 5 cm.

Type : Madagascar, Service de Conservation des Bois *19160 S.F.*
Intendro, près de Fénérive, Est. Fl. et jeunes fr. 9-VII-1958. Vernaculaire : Lazalaza.

Croton greveana (« Greveanus ») H. Baill.

Bull. Soc Linn. Paris : 849 (1890); ic. in Grandidier, Hist. Madag., Pl., Atlas **2** : 157 (1890); J. Leand., Ann. Mus. Col. Marseille **5** : 45 (1939).

TYPE : Madagascar, *Grevé 239*. Ouest (Ménabé), Bekopaka, rivière de Morondava.

Fleurs et fruits à la saison des pluies.

Var. **borealis** J. Leand., loc. cit.

Feuilles plus grandes; sépales ♀ dressés, puis persistants; loges de l'ovaire mieux marquées.

TYPE : *Perrier de la Bâthie 9798.*

L'épithète *borealis* n'a peut-être pas été heureusement choisie : en effet, le « bois rocailleux calcaire de Kamakama » n'est peut-être pas situé dans l'Ankara de Diego, mais entre Maevatanana et Ankazobe.

D'autres variétés, représentées par des spécimens incomplets, semblent indiquer que l'espèce s'étend à la partie Sud du domaine du Centre.

Croton chrysodaphne H. Baill.

Adansonia, sér. 1, **1** : 147 (1860); MÜLL. ARG. in DC, Prodr. **15**, 2 : 515 (1868); J. LEAND., loc. cit. : 52.

Il est nécessaire de désigner le type de cette espèce, et de le choisir dans la région orientale. En effet, le spécimen de Majunga récolté par BOJER est plus pauvre et pourrait bien appartenir à une autre espèce, plus voisine du *C. argyrodaphne* que du *C. chrysodaphne* de la région de Tamatave. Ses glandes pétiolaires sont moins marquées, la base du limbe et l'acumen sont plus effilés, les nervures secondaires davantage à angle droit; il ne rappelle la plante de Tamatave que par la présence de poils écailleux bruns, qui peuvent exister aussi, bien que moins fortement colorés, chez le *C. argyrodaphne.*

Quant à la plante récoltés par DU PETIT-THOUARS et citée aussi par BAILLON, rien n'assure qu'elle provienne de Foulpointe, où DU PETIT-THOUARS a séjourné quelque temps. Il est possible qu'elle provienne de l'extrême Sud-Est, où il a été aussi. Il paraît vraisemblable que c'est une variété ou une espèce distincte, qui se distingue par ses feuilles plus petites, le nombre de ses nervures secondaires moitié moindre et ses glandes pétiolaires plus saillantes.

Nous considérons donc comme type du *C. chrysodaphne* le spécimen récolté par CHAPELIER près de Tamatave, et nommé par ce collecteur *Monguia lanceolata* (in sched.). Il donne pour nom vernaculaire : Zalazala, mais en donnant aussi Lazalaza en lettres plus petites. C'est la description manuscrite assez précise de CHAPELIER qui a le plus aidé BAILLON à établir sa propre diagnose de l'espèce. En effet, le spécimen dans son état actuel est très incomplet.

Croton lepidota (« lepitotus ») Aug. DC.

Bull. Herb. Boiss. **2**, **1** : 565 (1901); J. Leand., Ann. Mus. Col. Marseille **5**, 7 : 49 (1939).

Type : *Mocquerys 274*. Madagascar, Est, forêt près de Maroantsetra.

Croton vernicosa (« vernicosus ») J. G. Bak.

Journ. Linn. Soc. Lond. : 519 (1887); H. Baill., Bull. Soc. Linn. Paris : 860 (1890); J. Leand., Ann. Mus. Col. Marseille **5**, 7 : 51 (1939).
— *C. sclerodorum* H. Baill., loc. cit. : 968.

Type : *Baron 4735* (*4935?*). Madagascar, Centre. Le « Compendium » de Baron indique : « Nord de l'Imerina », et par ailleurs : « S-E de Madagascar ».

Le type du *Croton sclerodorum*, qui est pourtant la même espèce, aurait été récolté dans l'Ouest, à Ankavandra, et les récoltes modernes paraissent provenir de localités plus méridionales.

Croton nobilis (« nobile ») H. Baill.

Adansonia, sér. 1, **1** : 148 (1860); Müll. Arg. in DC, Prodr. **15**, 2 : 565 (1868); J. Leand., Ann. Mus. Col. Marseille **5**, 7 : 48 (1939).

Var. **nobilis**

Type : *Du Petit-Thouars s.n.*, Madagascar (peut-être environs de Foulpointe).

Il n'y a pas de récoltes récentes qu'on puisse attribuer avec sûreté à cette forme typique.

Var. **delphinensis** J. Leand., loc. cit.

Feuilles plus courtes et larges (13 × 7 cm).

Type : *H. Humbert et C. F. Swingle 5742*, forêt de Manantantely, près de Fort-Dauphin.

Ce taxon présente des boutons ♂ anguleux, à cause des sépales valvaires un peu révolutés. Ce caractère n'a pas été observé sur les boutons très jeunes du type de l'espèce, qui est incomplet. Le rattachement à cette espèce n'est pas absolument sûr.

Croton humblotii H. Baill.

Bull. Soc. Linn. Paris 846 (1890); J. Leand., loc. cit. : 44.

Type : *Humblot 298* (*1298*). Comores (probablement Mayotte d'après les indications du catalogue de Humblot).

Var. **anjuanensis** J. Leand., loc. cit.

Type : *Lavanchie* (ou Lavanchy) *s.n.* Arbuste de la forêt d'Anjouan, à feuilles plus petites que le type de la var. *humblotii* (12 × 4 cm), à pédicelles ♀ plus longs (5 mm).

Croton trichotoma (« trichotomus ») Geisel.

Crot. Monogr. : 50 (1807); Müll. Arg. in DC., Prodr. 15, 2 : 571 (1968); J. Leand., Ann. Mus. Col. Marseille 5, 7 : 49 (1939).
— *C. pulchellus* H. Baill., Adansonia, sér, 1, 1 : 161 (1860).

Type : *Commerson* in herb. Lamarck. Madagascar, domaine de l'Est. Vernaculaire : Fotsy avadika (« blanc quand on le tourne »).

On peut reconnaître ces espèces de la façon suivante :

1. Ovaire et jeune fruit ± atténués-prolongés, subsessiles. Glandes du sommet du pétiole peu visibles. Feuilles alternes à une vingtaine de nervures de chaque côté. Environ 10 étamines.
    2. Acumen très effilé. Pétiole de 4 cm environ. Limbe argenté, pouvant devenir tardivement piqueté-doré, ne noircissant pas sur le sec. 1. *C. argyrodaphne* H. Baill.
    2'. Limbe légèrement ovale, atténué-aigu. Pétiole atteignant 2 cm. Limbe à reflet verdâtre dessous, noircissant dessus sur le sec. 2. *C. greveana* H. Baill.

1'. Ovaire et jeune fruit non atténués-prolongés. Acumen obtus ou peu marqué. Feuilles opposées au début.
    3. Feuilles à 18-40 nervures de chaque côté. Acumen obtus au sommet. Ovaire et jeune fruit sphériques sur un pédicelle de 1-2 cm.
        4. Grappes pendantes atteignant 20 cm. Pétales 5 à la fleur ♂. Environ 15 étamines. 3. *C. chrysodaphne* H. Baill.
        4'. Grappes dressées de 4-8 cm.
            5. Étamines 20-30. Limbe moitié aussi large que long. Fleur ♂ à 10 pétales. Bouton ♂ globuleux. Corolle ♀ rudimentaire. Style à branches robustes arrondies. 4. *C. lepidota* Aug. DC.
            5'. Étamines 15. Corolle ♀ bien développée. Limbe presque 5 fois plus long que large. Nervures 30-40 de chaque côté de la côte principale. 5. *C. vernicosa* J. G. Bak.
    3'. Feuilles à 10-15 nervures de chaque côté.
        6. Limbe de 15-20 × 3-6 cm.
            7. Feuilles à 12-15 nervures de chaque côté; presque perpendiculaires à la côte principale, anastomosées à 2-3 mm de la marge; limbe de 15-20 × 5-8 cm, elliptique-aigu à ovale-lancéolé; acumen peu marqué, un peu obtus au sommet. Pétiole atteignant 6 cm. Boutons ♂ parfois (var.) anguleux. Étamines 20-30. 6. *C. nobilis* H. Baill.

7'. Feuilles à 10 nervures environ de chaque côté, un peu obliques et un peu arquées, non anastomosées. Limbe ne paraissant pas dépasser 15 × 5 cm. Étamines 10. Boutons ♂ globuleux-déprimés. Ovaire sphérique à styles 2 fois bifurqués, plus longs que l'ovaire. Pédicelle ♀ court (atteignant 5 mm dans la var. *anjuanensis*).

7. *C. humblotii* H. Baill.

6'. Limbe de 10 × 2,6 cm environ. 15 nervures environ de chaque côté, presque à angle droit, anastomosées à 2-3 mm de la marge. Pétiole de longueur variable (2-30 mm). Glandes pétiolaires très petites. 12-15 étamines.

8. *C. trichotoma* Geisel.

Laboratoire de Phanérogamie
Muséum - Paris.